

Vélo-Cité – Assemblée Générale – Jeudi 24 mars 2022  
Bon pour pouvoir

M., Mme \_\_\_\_\_

adhérent(e) de l'association Vélo-Cité\*, donne pouvoir à M. , Mme

\_\_\_\_\_

pour agir en mon nom lors des votes de l'Assemblée Générale du 24 mars 2022

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature,

Pour pouvoir être représenté, il faut bien sûr être adhérent, c'est-à-dire à jour de sa cotisation 2021 et/ou 2022. La même condition s'applique à la personne qui vous représentera. Vous pouvez également adresser votre procuration à un membre du CA. Le nombre de pouvoirs donnés à un adhérent est limité à 3 en plus de son propre vote.